

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 27 décembre 2018 portant nomination d'assesseurs à la section  
des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes**

NOR : SSAS1830920A

La ministre des solidarités et de la santé,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-8 ;  
Vu la proposition en date du 15 novembre 2018 du médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'assurance maladie,

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Mme Aude GODINO est nommée assesseur en tant que suppléante à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes au titre des représentants proposés par le médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'assurance maladie.

### Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 27 décembre 2018.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint à la directrice de la sécurité sociale,*  
JONATHAN BOSREDON